



Compte rendu de réunion DMPATH / plate forme CNOM

Lieu : CNOM , 180 Bd Haussman 75016 Paris

Date 5 novembre 2008

Présents :

- CNOM (Dr Lucas et 5 membres de la commission informatique)
- GIP CPS : Mme Wehrung et Cimino
- ORANGE
- Epiconcept : Mr Jeannerod et Mme Khnafos
- Pathologistes : Dr Guiu, président du SMPF,
Dr Sattonnet, président CRISAP PACA

Etat des lieux :

1/ Le SMPF souhaite mettre en place un serveur national de compte rendus (à destination des prescripteurs) mais dont la structuration permettra également la constitution d'une base de données interopérable et requêtable en conformité avec les impératifs de sécurisation et dans le respect des droits des patients (DMPATH).

A cet effet il mandate le CRISAP PACA pour réaliser la phase pilote dans le département des Alpes Maritimes. Outre son expérience dans l'organisation, la gestion de bases de données anatomopathologiques et le développement de solutions de standardisation, le CRISAP PACA dispose des fonds nécessaires à la réalisation de cette phase pilote (appel à projets financé par le CG06 dossier SI_C). Le CRISAP PACA confie à la Sté Epiconcept la partie développement du projet, avec l'appui méthodologique du GIP-CPS.

2/ Le Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) souhaite mettre en place une plate forme nationale d'échange de données médicales et de prescription sécurisée. Il a sollicité la Sté ORANGE pour un projet architectural qui comporte une phase pilote ciblée sur quelques départements.

Décisions :

Le constat de convergence des 2 projets a permis de d'adopter plusieurs résolutions de principe :

1/ Les différents prestataires et partenaires du projet vont engager une concertation technique visant à harmoniser les solutions techniques et procédures (échéance 10/15j).

2/ Le SMPF accepte le principe d'un accès sécurisé (CPS) à la base anapath (DMPATH) pour les médecins via la plate-forme du CNOM. Avec la fédération nationale des CRISAP et son comité d'éthique, il reste seul gestionnaire de la base de données épidémiologiques.

3/ Le CNOM propose un appui logistique, structurel et politique au projet DMPATH en raison de son caractère structurant et initiateur des fonctionnalités à venir de la plate forme d'échanges.

4/ Le CNOM engage une réflexion pour la mutualisation de la prise en charge financière de la phase opérationnelle du projet (déploiement national, hébergement, maintenance évolutive).

5/ Dans un souci de cohérence du projet, le CNOM souhaite proposer aux Alpes Maritime de faire partie des départements pilotes pour la mise en place de sa plate forme d'échanges sécurisés.

*Dr Christophe Sattonnet
Cagnes le 06.11.2008*